



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU JOVINIEN



PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

AJOUTS 2022



version janvier 2023

# PARTIE SUPPLEMENTAIRE : AJOUTS 2022



RETOUR SUR LE CONTEXTE LOCAL. CONTEXTE  
RÉGLEMENTAIRE . DONNÉES CLIMAT-AIR-ÉNERGIE.  
EVOLUTION DES CONSOMMATIONS. DISPOSITIF DE SUIVI  
ET D'ÉVALUATION. CALENDRIER



# Rappel sur le contexte



## Les rôles de la Communauté de communes du Jovinien

- ❑ Les intercommunalités assurent, la mise en œuvre concrète des mesures en faveur du climat. Elles sont en charge de l'élaboration des Plans climat-air-énergie territoriaux (**PCAET**), qui décrivent la **trajectoire climat de leur territoire** et les **actions prévues à court terme par les acteurs locaux** pour s'y inscrire.
- ❑ Elles sont également **coordinatrices de la transition énergétique** après l'adoption de leur **PCAET**, ce qui les positionne en **fédératrices de l'ensemble des acteurs de leur territoire sur ce sujet**.
- ❑ Ces collectivités ont enfin un **rôle opérationnel dans le développement des actions de transition écologique dans leur champ de compétences ou dans leur sphère d'influence** et peuvent s'appuyer sur des dispositifs contractuels avec l'Etat comme les Territoires Zéro Déchet ou encore les Contrats de transition écologique (CTE).

### Programmations Pluriannuelles de l'Énergie

Instituées par la loi de transition énergétique relative à la croissance verte, doivent être compatibles avec la stratégie nationale bas carbone et les budgets carbone. Elles concernent la métropole continentale et les zones dites non interconnectées (Corse, Réunion, Guyane, Martinique, Guadeloupe, Wallis et Futuna et Saint-Pierre et Miquelon).

**En particulier, la PPE de métropole continentale doit tracer les orientations et moyens pour atteindre les objectifs de la politique énergétique définis aux articles L. 100-1, L. 100-2 et L. 100-4 du code de l'énergie.** Elle comprend plusieurs volets relatifs à la sécurité d'approvisionnement, au développement des énergies renouvelables et de récupération, au développement des réseaux, du stockage et de la transformation des énergies. Parallèlement, elle intègre la stratégie de développement de la mobilité propre (SDMP) et veille à préserver le pouvoir d'achat des consommateurs et la compétitivité des prix de l'énergie, ainsi qu'à évaluer les besoins de la filière professionnelle de l'énergie.



# Retour sur le contexte

Une démarche initiée par délibération le 3 mai 2018 dans un contexte réglementaire évolutif

## Diagnostic

- Emissions de gaz à effet de serre
- Polluants atmosphériques
- Séquestration Carbone
- Consommation d'énergie
- Réseaux d'énergie
- Production d'énergie renouvelable
- Vulnérabilité du territoire au changement climatique

Création d'une instance de concertation : Le Club Climat réunissant les acteurs et les citoyens volontaires (Février 2019)  
5 ateliers numériques, 1 atelier physique (Mai 2019)

## Stratégie

- 3 scénarios stratégiques : (tendanciel / réglementaire / Potentiel Max)
- Choix d'un scénario / objectifs CC du Jovinien

1 atelier de co-construction avec les élus (Juin 2019)

1 COPIL de choix du scénario et validation de la stratégie (Juillet et Septembre 2019)

## Plan d'action

Un plan d'action mutualisé avec les CC de Vanne Pays d'Othe, Gatinais en Bourgogne et Yonne Nord.

4 ateliers d'élaboration du programme d'actions avec le Club Climat (Septembre – Novembre 2019)

1 Comité de Pilotage mutualisé (Février 2020)

\*\*\*\*\*

A partir de septembre 2021 : 2 ateliers sur le plan d'action avec les élus, services et acteurs, 6 ateliers dans les communes, 2 ateliers avec les services des collectivités, des échanges réguliers avec les : acteurs socio-économiques du territoire

# Evolution du contexte réglementaire

## Révision de la Stratégie Nationale Bas Carbone en 2018-2019 :

- ❑ la SNBC constitue la feuille de route de la réduction des émissions.
- ❑ Révisée en 2018-2019, elle prévoit d'atteindre la **neutralité carbone en 2050**, soit un **équilibre entre les émissions et la séquestration**, ce qui implique une **division par 6 des émissions par rapport à 1990**.
- ❑ **Forêt – Bois** : secteur stratégique pour la neutralité carbone à l'horizon 2050 *pour alimenter l'économie en énergie et produits biosourcés et renouvelables et contribuer fortement au puits de carbone du secteur des terres incluant la forêt via la séquestration du carbone en forêt et dans les produits bois*

	Objectifs 2030	Objectifs 2050	Années de référence
Emission GES totales	-40%	Neutralité carbone** Décarbonation totale	1990*
<b>Emissions par secteurs entre 1990 et 2050 (estimées en tCO<sup>2</sup> eq)</b>			
Transports	-28%	Décarbonation complète	2015***
Bâtiments	-49%	Décarbonation complète	
Agriculture	-18%	-46%	
Industrie	-35%	-81%	
Production d'énergie	-33%	Décarbonation complète	
Déchets	-37%	-66%	
Consommation énergétique totale finale****	-20%	-50%	2012
Consommation énergétique primaire fossile****	-30%		
Part des énergie renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie***** dont	"au moins 33%"		
production électricité	40%		
consommation finale de chaleur	38%		
consommation finale de carburant	15%		
consommation finale de gaz	10%		

\*Objectif de la Loi de transition énergétique pour la croissance verte adoptée en 2015.

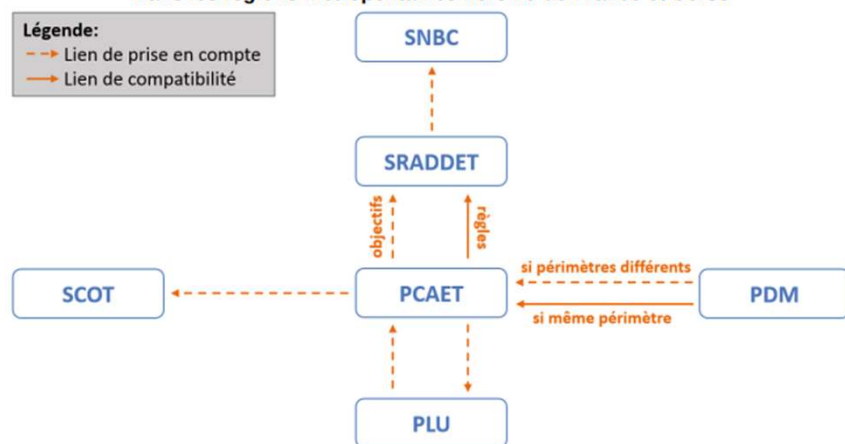
\*\* référence : Plan climat 2017, SNBC - Mars 2020 p.34.

\*\*\* Les émissions utilisées pour l'année 2015 sont celles de l'inventaire CITEPA SECTEN 2018

\*\*\*\*Ministère de la Transition écologique et solidaire - <http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone>

\*\*\*\*\*La Loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015, modifiée par la loi énergie climat de 2019, a fixé les objectifs suivants pour le secteur de la production d'énergie, p.121.

Dans les régions métropolitaines hors Ile-de-France et Corse





# Evolution du contexte réglementaire

## Approbation du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de Bourgogne-Franche-Comté en 2020 :

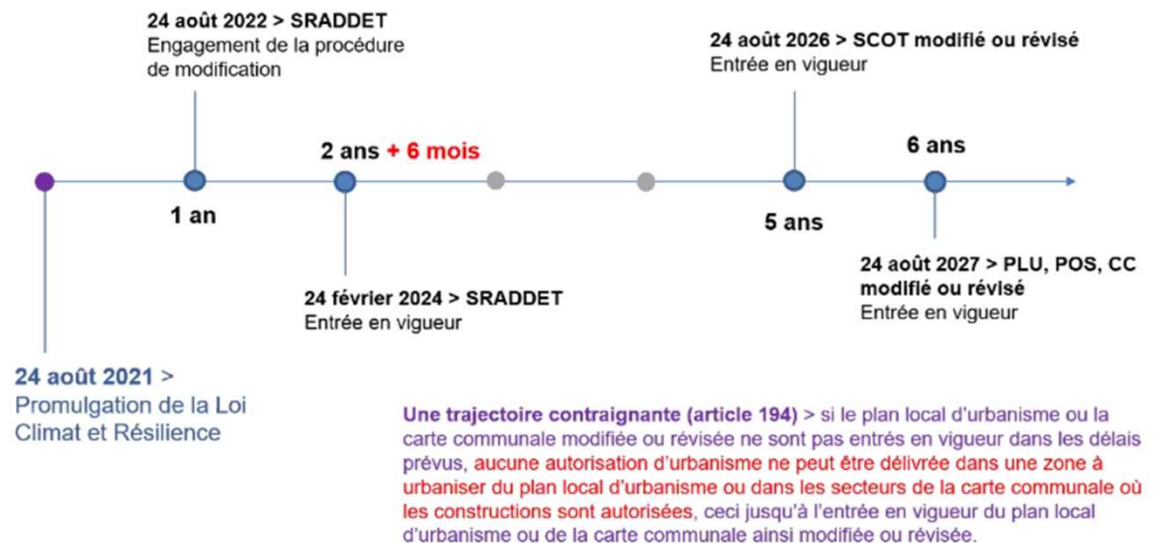
- ❑ Le SRADDET transcrit les objectifs nationaux au niveau régional en ajoutant des étapes intermédiaires et en les détaillant dans une dimension plus opérationnelle et territorialisée.
- ❑ L'un des trois axes stratégiques retenu est entièrement dédié à **l'accompagnement des transitions**, dans une diversité de thématiques : urbanisme, gouvernance, sobriété, déchets, mobilités, énergies renouvelables, etc.

	2021	2026	2030	2050
Atténuation du changement climatique - GES				
Réduction des émissions de GES (/2008)	- 30 %	- 42 %	- 50 %	- 79 %
Atténuation du changement climatique - maîtrise de l'énergie (MDE)				
Réduction de la consommation énergétique finale (/2012)	- 12 %	- 19 %	- 25 %	- 54 %
Réduction de la consommation énergétique fossile (/2012)	- 27 %	- 43 %	- 56 %	- 98 %
Atténuation du changement climatique - EnR				
Taux d'EnR dans la production d'électricité	27 %	48 %	69 %	100 %
Taux d'EnR dans carburants	16 %	29 %	41 %	98 %
Taux d'EnR dans gaz	21 %	37 %	50 %	100 %
Taux d'EnR dans réseaux de chaleur	72 %	74 %	78 %	96 %
Atténuation du changement climatique - Indépendance énergétique				
Taux EnR dans la consommation finale brute (toutes provenances)	28 %	42 %	55 %	98 %
Taux EnR dans la consommation finale brute (production locale)	16 %	24 %	31 %	77 %
Taux d'exportation EnR	1 %	3 %	7 %	12 %

# Evolution du contexte réglementaire

## La Loi Climat et résilience d'août 2021 – objectifs et le Zéro artificialisation nette (ZAN)

- ❑ 305 articles
- ❑ D'ici 2030 : -50 % du rythme d'artificialisation par rapport aux 10 dernières années
- ❑ D'ici 2050 : Zéro artificialisation nette



- -50 % de consommation énergétique finale à l'horizon 2050 par rapport à 2012 (objectif identique à la LTECV), en visant des objectifs intermédiaires de -7 % en 2023 et -20 % en 2030.
- Une réduction de 55 % des GES par rapport à 1990 d'ici 2030.
- Une part de 33 % des énergie renouvelables dans la consommation finale en 2030

# Rappel du scénario « CCJ »



## Stratégie retenue avec les objectifs







La sobriété énergétique

Le développement des énergies renouvelables

La qualité de l'air

La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)

L'adaptation au changement climatique

	2030		Scénario « CCJ »		Exigence réglementaire
 Production d'énergie renouvelable		32%	157 GWh	32%	
 Consommation d'énergie finale entre 2015 et 2030		-30%	484 GWh	-20%	
 Emissions de GES entre 2015 et 2030		-41%	88 000 tCO2e	-40%	

Le scénario construit et **revu en 2022 pour les EnR** permet à la CCJ de répondre aux exigences réglementaires en termes de production d'énergie renouvelable, de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre dans le contexte réglementaire associé à la période des études du PCAET.

A horizon 2050, les projets identifiés sur le territoires porteraient la production d'énergie renouvelable à 221 GWh soit 75% de l'énergie finale consommée.

A noter également, un projet de réseau de chaleur renouvelable sur la Ville de Joigny n'a pas été intégré aux calculs faute d'éléments quantifiables à ce stade.



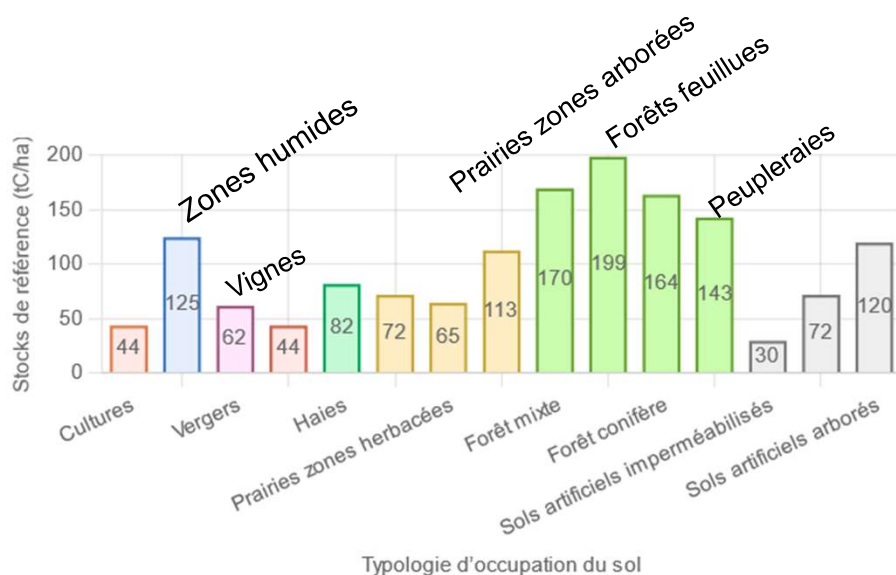
# Rappel du scénario « CCJ »



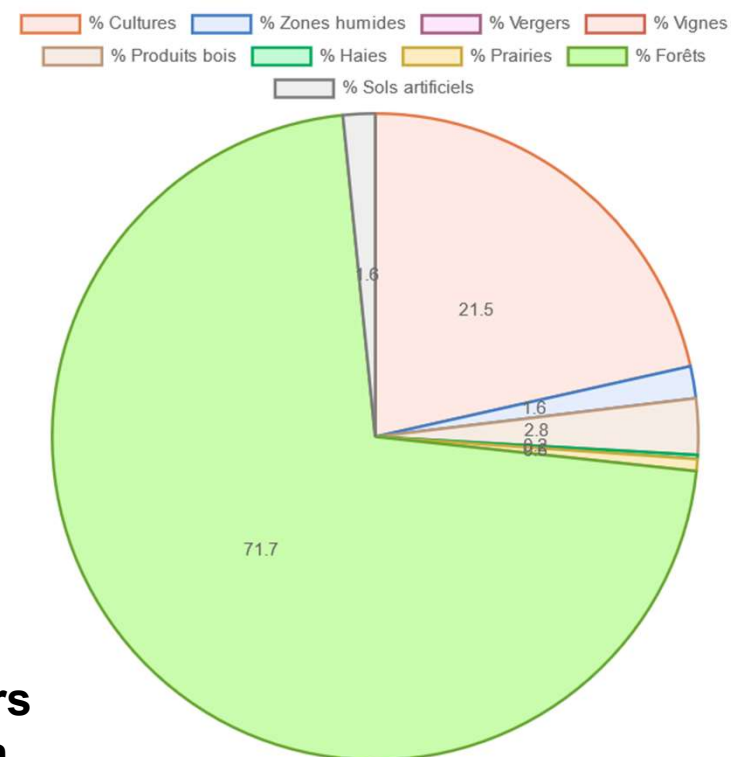
Une augmentation du potentiel de séquestration du territoire annoncée de 15%

- Une séquestration nette de carbone de 53,1 ktCO<sub>2</sub>e / an et un stock total de 3,8 MtC, **A PRESERVER** Source : <https://aldo-carbone.ademe.fr/epci/248900938>

Stocks de référence par unité de surface et par occupation du sol



Répartition du stock de carbone par occupation du sol, toutes occupations du sol confondues



- Un diagnostic réalisé sur la base de calculs antérieurs avec une séquestration carbone initiale de 73 ktCO<sub>2</sub>/an

# Rappel du scénario « CCJ »



## Une augmentation du potentiel de séquestration du territoire de 15% : les leviers

☐ **Stocks de carbone par occupation du sol** Source : <https://aldo-carbone.ademe.fr/epci/248900938>

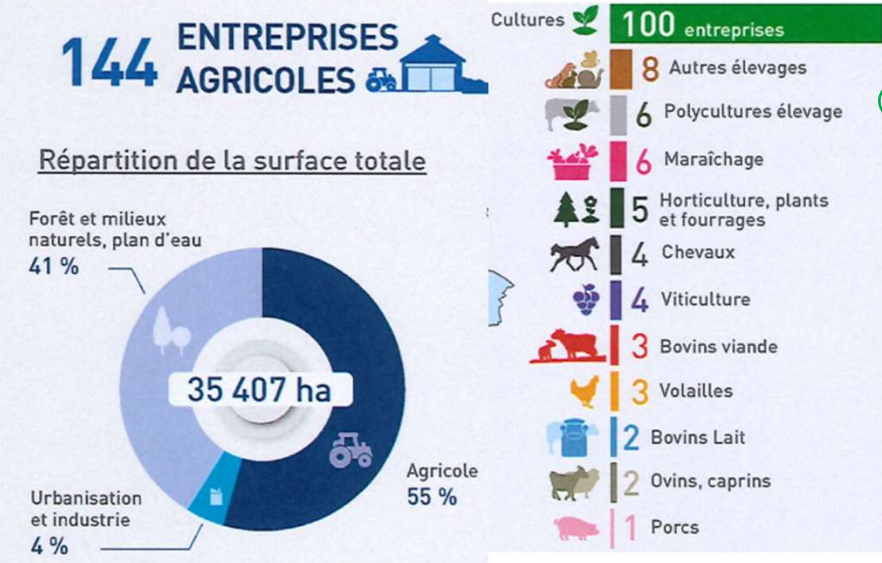
Occupation du sol	Surface (ha)	Stocks de carbone (tC)	Stocks de carbone (%)
Forêts	14 628	2 761 052	72 %
Cultures	18 885	825 654	22 %
Produits bois	<i>Pas applicable</i>	106 623	3 %
Zones humides	498	62 190	2 %
Sols artificiels	1 563	61 141	2 %
Prairies	368	23 854	1 %
Haies	102	8 405	0 %
Vergers	0	0	0 %
Vignes	0	0	0 %



# Rappel du scénario « CCJ »

## Une augmentation du potentiel de séquestration du territoire de 15% : les leviers

### □ Une photographie des pratiques agricoles à partir de l'existant à consolider



Intégration ou allongement de prairies temporaires dans les rotations de cultures	<input type="text" value="0"/> ha	Intensification modérée des prairies peu productives (hors alpages et estives)	<input type="text" value="0"/> ha
Agroforesterie en grandes cultures	<input type="text" value="5"/> ha	Agroforesterie en prairies	<input type="text" value="0"/> ha
Couverts intermédiaires (CIPAN) en grandes cultures	<input type="text" value="0"/> ha	Haies sur cultures (60 mètres linéaires par ha)	<input type="text" value="0"/> ha
Haies sur prairies (100 mètres linéaires par ha)	<input type="text" value="0"/> ha	Bandes enherbées	<input type="text" value="0"/> ha
Couverts intercalaires en vignes	<input type="text" value="0"/> ha	Couverts intercalaires en vergers	<input type="text" value="0"/> ha

Source : portrait de territoire 2022, Chambre de l'Agriculture de l'Yonne

Source : <https://aldo-carbone.ademe.fr/epci/248900938>

### □ L'hypothèse du scénario pour l'augmentation de la séquestration carbone de 5% : développer l'agroforesterie et les haies avec l'hypothèse de calcul INRA à 1.28 tCO<sup>2</sup>/ha

Hypothèse max avec une surface estimée (2012) 16 642 hectares et soit 21 222 tCO<sup>2</sup> et 73 KtCO<sup>2</sup>

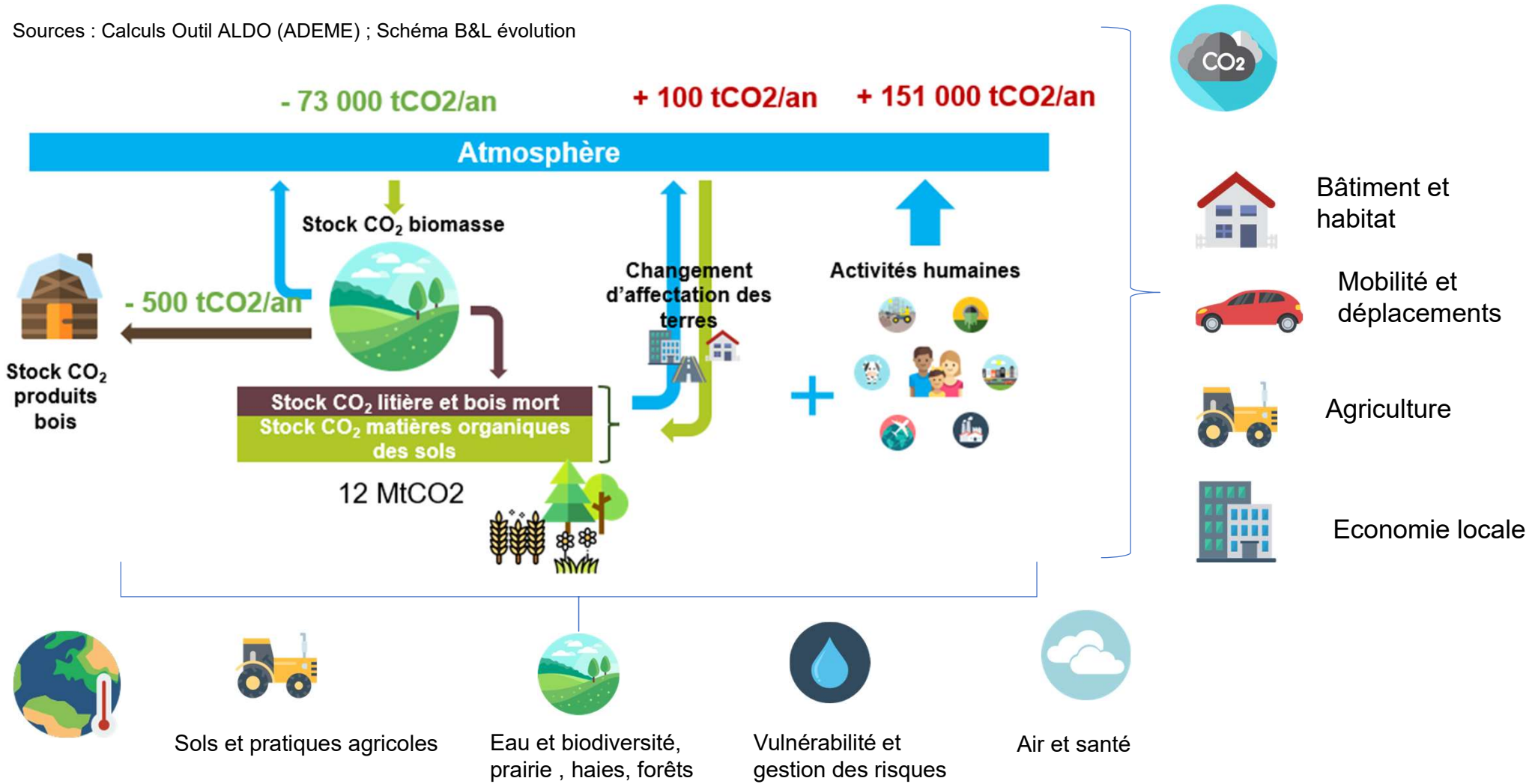
Hypothèse de 15% de séquestration avec 50% des exploitations soit : 8321 ha soit 10 651 tCO<sup>2</sup>



# Rappel du scénario « CCJ » - adaptation au changement climatique

## Un diagnostic PCAET qui prend en compte la globalité mais à ajuster avec l'outil ALDO

Sources : Calculs Outil ALDO (ADEME) ; Schéma B&L évolution



Source : <https://aldo-carbone.ademe.fr/epci/248900938>

# Rappel du scénario « CCJ » - synthèse



## Enjeux d'adaptation au changement climatique

**Agriculture** : modification des calendriers de culture, décalage des cycles avec ceux des auxiliaires, vulnérabilité face aux ravageurs, maladies, parasites..., manque d'eau, destruction des cultures par des événements climatiques extrêmes, érosion des sols par les fortes précipitations, coût financier des pertes et de l'incertitude accrue sur les récoltes, gestion délicate des fourrages (excès / pénuries, humidité...).

**Sylviculture** : mésadaptation des essences au nouveau climat, fragilité face aux agresseurs et aléas climatiques, risque d'incendies accru, vulnérabilité face au risque incendie, coût financier des pertes / plantation de nouvelles espèces.

**Viticulture** : périodes de sécheresse ou forte chaleur abîmant les feuilles et les grains, excès de sucres, donc d'alcool, nécessité de changer de cépage : effet sur les appellations.

**Eau** : Augmentation de la pression sur les ressources en eau à certaines périodes de l'année

**Eau** : Effets indirects des variations quantitatives sur l'état qualitatif (transferts de pollutions entre nappes, concentration des substances polluantes) et sur l'état écologique (assecs plus fréquents et prononcés) des masses d'eau

**Risques naturels** : Aggravation de certains risques naturels (inondations, retrait-gonflement des argiles...) en termes d'intensité de l'aléa et/ou de fréquence des occurrences

**Nuisances et santé** : Augmentation de la fragilité des populations sensibles (enfants, personnes âgées, personnes atteintes de maladies respiratoires...), lors des périodes de grande chaleur

**Santé** : Apparition ou prolifération de pathogènes jusqu'alors absent ou peu présent sur le territoire

Aggravation de certains risques technologiques (difficulté de refroidissement, risque incendie, vulnérabilité aux risques naturels...)

# Récapitulatif des objectifs par rapport au SRADDET

A partir des données de la plateforme OPTEER

	CCJ				SRADDET	
	Etat initial Plateforme OPTEER	Diagnostic réalisé - données 2014	Scénario CCJ 2030		Objectifs 2030	
<b>Émission de GES (/2008)</b> en teqCO2 <i>GES (Climat corrigé) - Tous les secteurs - PRG (tCO2e) 2008</i>	178768	151000	-41%	88000	-50%	89384
<b>Consommations totales d'énergies</b> <i>(hors branche énergie) (corrigées du climat) en 2012 (GWh)</i>	755	731*	-30%	484	-25%	566
<b>Taux d'ENR dans la consommation finale en 2012</b> (production locale)	3%	4%	32%		31%	
<b>Production totale d'énergies renouvelables</b> (corrigées des variations climatiques) <b>en 2012</b> (GWh)	20	29	157		176	

\* A partir des données du Diagnostic en GWh



# Des données plus récentes accessibles

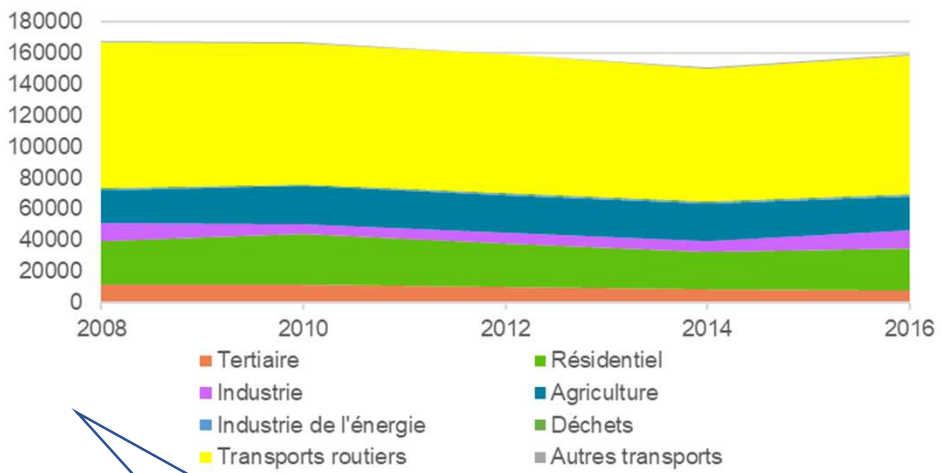
## 1 – pour les émissions de GES (tCO<sup>2</sup>)

	CC du Jovienien	
<b>Résidentiel - émissions de GES (dont induites par l'électricité et la chaleur réseau) (tCO<sub>2</sub>e)</b> Source : ATMO BFC - ADEME (Base carbone)	2018	24 005
<b>Tertiaire - émissions de GES (dont induites par l'électricité et la chaleur réseau) (tCO<sub>2</sub>e)</b> Source : ATMO BFC - ADEME (Base carbone)	2018	9 804
<b>Transport routier - émissions de GES (tCO<sub>2</sub>e)</b> Source : ATMO BFC	2020	79 898
<b>Autres transports - émissions de GES (dont induites par l'électricité) (tCO<sub>2</sub>e)</b> Source : ATMO BFC - ADEME (Base carbone)	2020	173
<b>Agriculture - émissions de GES (dont induites par l'électricité et la chaleur réseau) (tCO<sub>2</sub>e)</b> Source : ATMO BFC - ADEME (Base carbone)	2018	-
<b>Déchets - émissions de GES (tCO<sub>2</sub>e)</b> Source : ATMO BFC - ADEME	2020	821
<b>Industrie hors branche énergie - émissions de GES (dont induites par l'électricité et la chaleur réseau) (tCO<sub>2</sub>e)</b> Source : ATMO BFC - ADEME (Base carbone)	2018	12 204

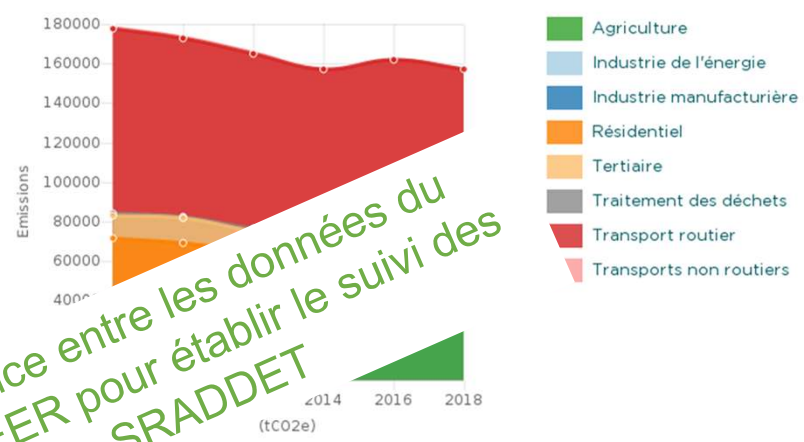
# L'évolution des GES depuis le diagnostic

## 1bis. Comparaison des GES ( tCO<sup>2</sup>) Diagnostic réalisé du PCAET et la Plateforme OPTeER

Evolution des émissions de GES de la CCJ



Evolution des émissions de GES par secteur (PRG sur 100 ans) / CC du Jovinois (2008/2018)  
Unité : tCO<sub>2</sub>e / Source : ATMO BFC



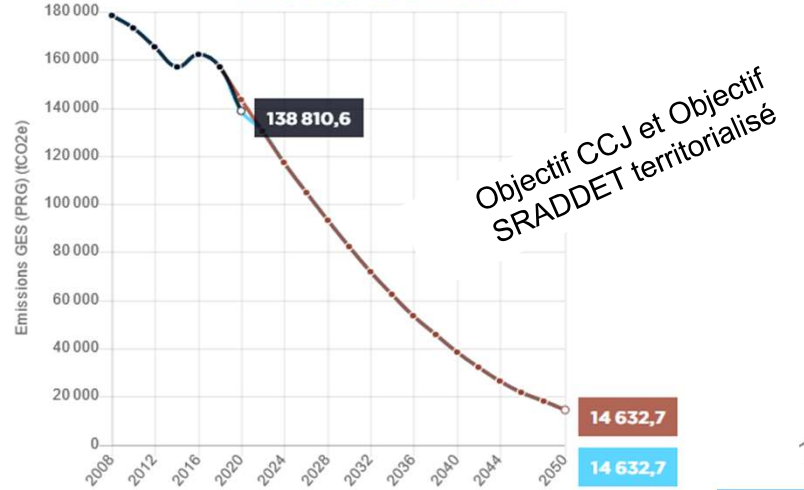
en cours - une mise en cohérence entre les données du diagnostic et la Plateforme OPTeER pour établir le suivi des trajectoires par rapport au SRADDET

**Diagnostic réalisé avec OPTeER**  
**données 2014**

Depuis 2008, les émissions **baissent légèrement : -5 % entre 2008 et 2016.**

**7,4 tCO<sub>2</sub>e/habitant**

Emissions de GES (total) / CC du Jovinois (2008/2020)  
Unité : tCO<sub>2</sub>e / Source : Atmo BFC



# Des données plus récentes

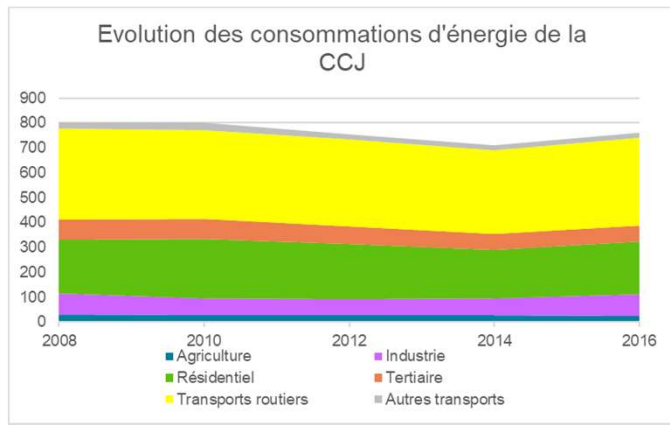
## 2 – pour les consommations d'énergie en 2020 (source OPTEER)

	CC du Jovinién	
<b>Résidentiel - consommation d'énergie finale en GWh</b> Source : INSEE - CEREN - ENEDIS GRDF - GRT - SICAE Est - SIEL Fourpéret - ATMO BFC - SDES	2020	159,9
<b>Tertiaire - consommation d'énergie finale en GWh</b> Source : INSEE - CEREN - ENEDIS GRDF - GRT - SICAE Est - SIEL Fourpéret - ATMO BFC - SDES	2020	73,9
<b>Transport routier - consommation d'énergie finale en GWh</b> Source : Conseils départementaux - ORT FC - ATMO BFC	2020	322,5
<b>Autres transports - consommation d'énergie finale en GWh</b> Source : Conseils départementaux - ORT FC - Atmo BFC	2020	2,8
<b>Agriculture - consommation d'énergie finale en GWh</b> Source : INSEE - Rica - ENEDIS GRDF - GRT - SICAE Est - SIEL Fourpéret - Atmo BFC - SDES	2020	28,9
<b>Déchets - consommation d'énergie finale en GWh</b> Source : Atmo BFC - SOeS	2020	0,0
<b>Industrie hors branche énergie - consommation d'énergie finale en GWh</b> Source : INSEE CLAP- GEREP - RTE - ENEDIS GRDF - SICAE Est - SIEL F. SOeS	2020	66,1



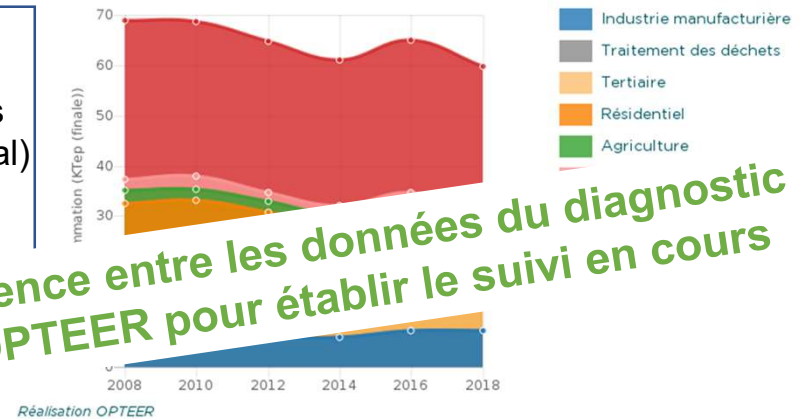
# L'évolution des consommations d'énergie

## 2 bis – Comparaison des consommations d'énergie entre le diagnostic et 2018



Evolution des consommations totales d'énergie (climat normal) 2008 / 2018 sur le Jovinien -11,8 %

Evolution des consommations d'énergie à climat réel par secteur / CC du Jovinien (2008/2018)  
Unité : ktep / Source : ENEDIS - GrDF - GRT - SICAE Est - SIEL Fourpèret - ATMO BFC - SDES

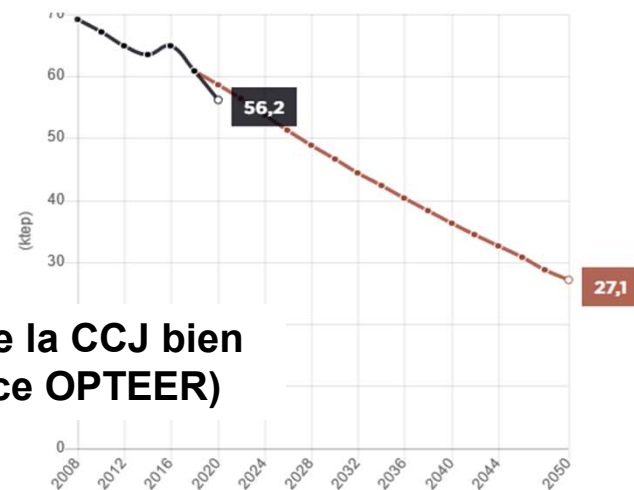


Une mise en cohérence entre les données du diagnostic et la Plateforme OPTÉER pour établir le suivi en cours

**Diagnostic avec OPTÉER et les données 2014 :**  
Le territoire de Jovinien a consommé, en 2014, 731 GWh, soit 36,5 MWh/habitant.

Consommations totales d'énergie (hors branche énergie et traitement des déchets) (climat corrigé) / CC du Jovinien (2008/2020)  
Unité : ktep / Source : Atmo BFC

■ CC du Jovinien  
■ Objectif du SRADET - Total (hors déchets et branche énergie)



**Une baisse de consommations totales d'énergie de la CCJ bien engagée au regard des objectifs SRADET (source OPTÉER)**

# Des données récentes

## 3 – Comparaison de la production d'ENR (2016 à 2021)

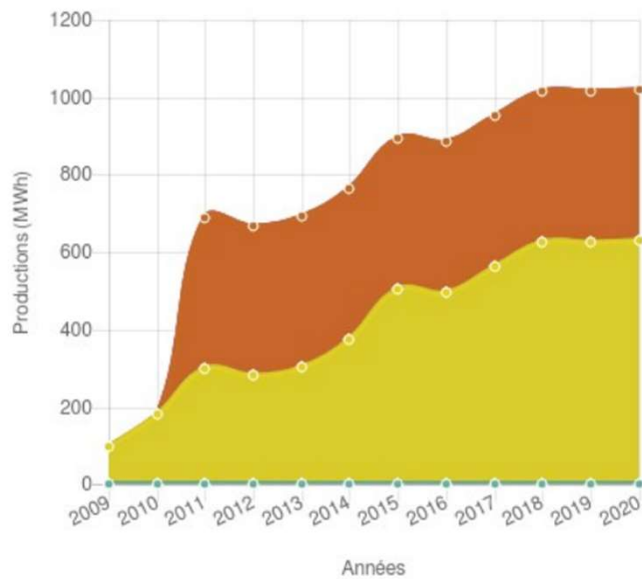
	CC du Jovinien			
<b>Éolien terrestre (Electricité) (MWh)</b> Source : Enedis RTE	2021	0	<b>2016</b>	0
<b>Solaire photovoltaïque (Electricité) (MWh)</b> Source : Enedis RTE SICAE-EST SIEL Régie de Salins Service de la donnée et des études statistiques (SDES)	2021	556	<b>Source Diagnostic BL évolution</b>	400
<b>Solaire thermodynamique (MWh)</b> Source : Alterre, ATMO BFC	2020	0		0
<b>Hydraulique (Electricité) (MWh)</b> Source : Enedis RTE SICAE-EST SIEL Régie de Salins Service de la donnée et des études statistiques (SDES)	2021	0		0
<b>Biomasse solide (électricité) (MWh-é)</b> Source : Alterre Bourgogne-Franche-Comté	2021	0		0
<b>Biogaz (Electricité) (MWh-é)</b> Source : ADEME Bourgogne-Franche-Comté ,Alterre Bourgogne-Franche-Comté	2021	0		0
<b>Géothermie (électricité) (MWh)</b> Source : Alterre, ATMO BFC	2020	0		0
<b>Biomasse solide (chaleur) (MWh)</b> Source : FIBOIS Bourgogne-Franche-Comté, Alterre BFC, INSEE, CEREN, BdD SITADEL, SDES, ATMO BFC	2018	18 493		28 100
<b>Pompes à chaleur (indéfini)</b>	2016	Non connu		0
<b>Géothermie (chaleur) (MWh)</b> Source : Alterre, ATMO BFC	2020	0		0
<b>Solaire thermique (MWh)</b> Source : Service de la donnée et des études statistiques (SDES)	2021	170		130
<b>Biogaz (chaleur) (MWh-th)</b> Source : Alterre Bourgogne-Franche-Comté ,ADEME Bourgogne-Franche-Comté	2021	0	0	
<b>Méthanisation : Biométhane injecté (MWh)</b> Source : ADEME Bourgogne-Franche-Comté - Alterre Bourgogne-Franche-Comté	2021	0,000	0	

# La prise en compte d'un contexte local

## 3 bis – Un territoire à faible autonomie énergétique

### Evolution des productions totales d'EnR par filière (hors bois des ménages) / CC du Jovinien (2009/2020)

Unité : MWh / Source : ADEME Bourgogne-Franche-Comté, Atmo Bourgogne-Franche-Comté, Alterre BFC, ENEDIS, RTE, SICAE-EST, SIEL, Régie Salins-les-Bains, Service des études statistiques (SDES), FIBOIS BFC



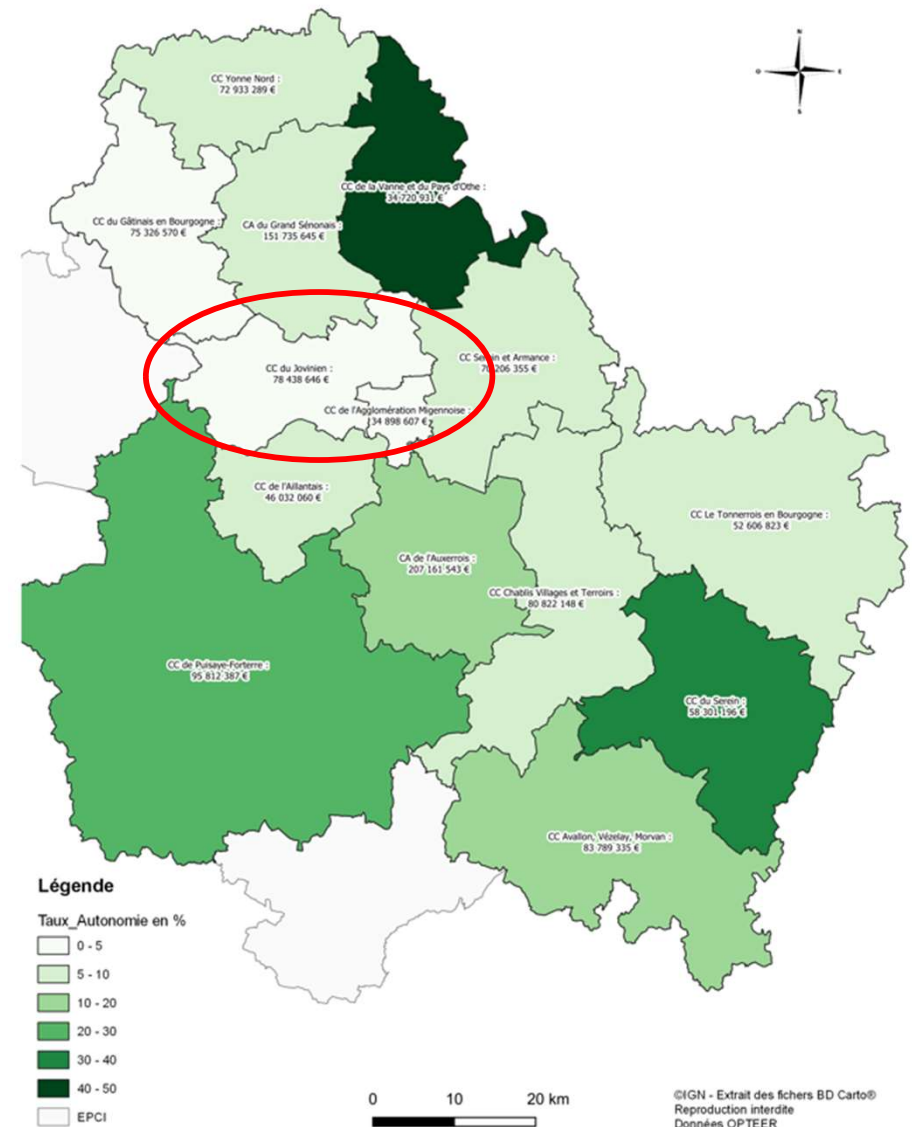
Réalisation OPTEER



Sources : OPTEER

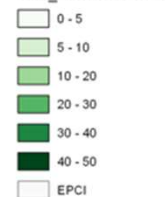


## Taux d'autonomie en 2018 Facture énergétique en 2018



### Légende

Taux\_Autonomie en %



©IGN - Extrait des fichiers BD Cartho®  
Reproduction interdite  
Données OPTEER

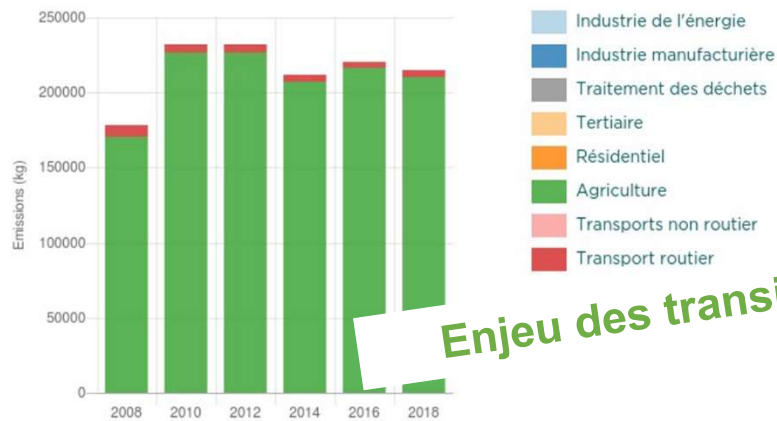


# La prise en compte de données récentes

## 4. Air – source : ATMO BFC – un travail qui reste à construire

Emissions d'ammoniac NH3 par secteur / CC du Joviniens (2018)

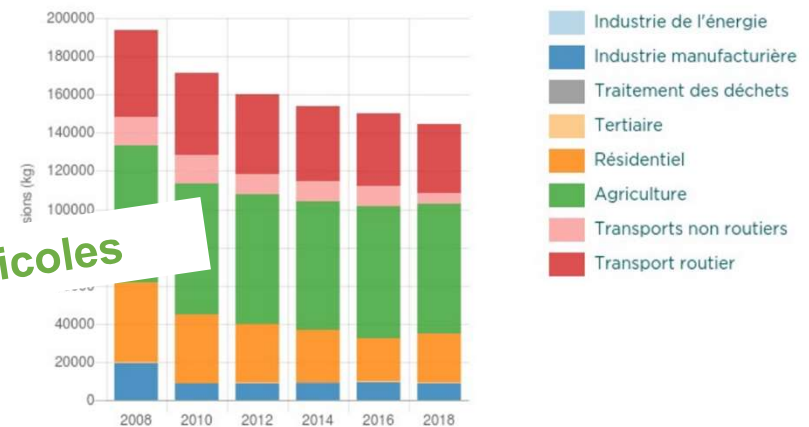
Unité : kg / Source : ATMO BFC



Réalisation OPTÉER

Emissions de particules fines (PM10) par secteur / CC du Joviniens (2018)

Unité : kg / Source : Atmo BFC

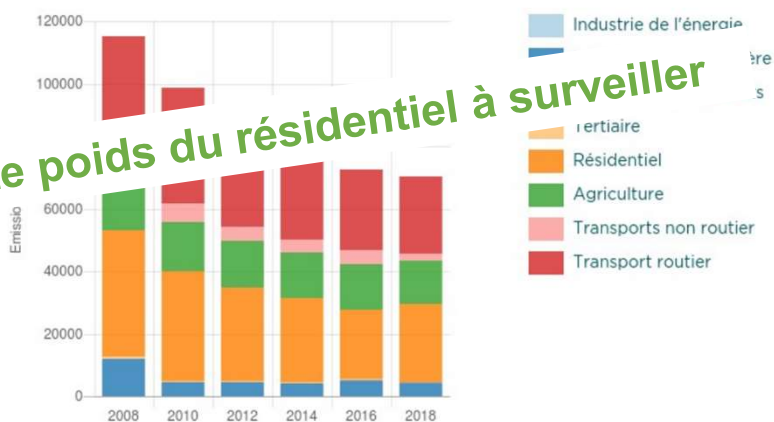


Réalisation OPTÉER

Enjeu des transitions agricoles

Emissions de particules très fines (PM2.5) par secteur / CC du Joviniens (2018)

Unité : kg / Source : ATMO BFC

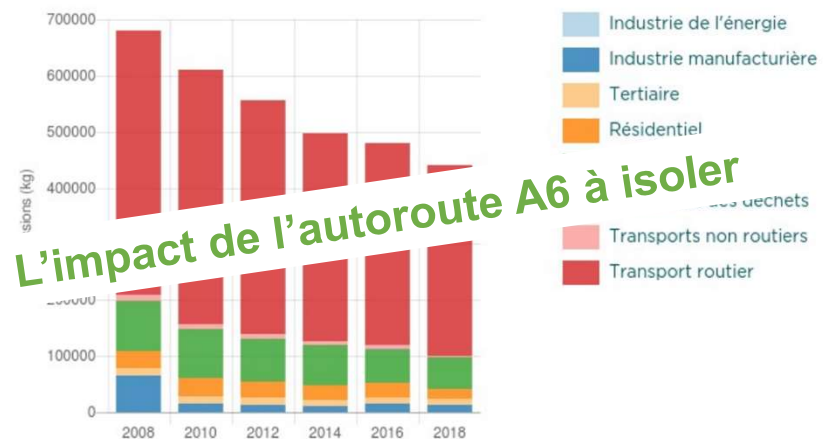


Réalisation OPTÉER

Le poids du résidentiel à surveiller

Emissions d'oxydes d'azote (NOx) par secteur / CC du Joviniens (2018)

Unité : kg / Source : Atmo BFC



Réalisation OPTÉER

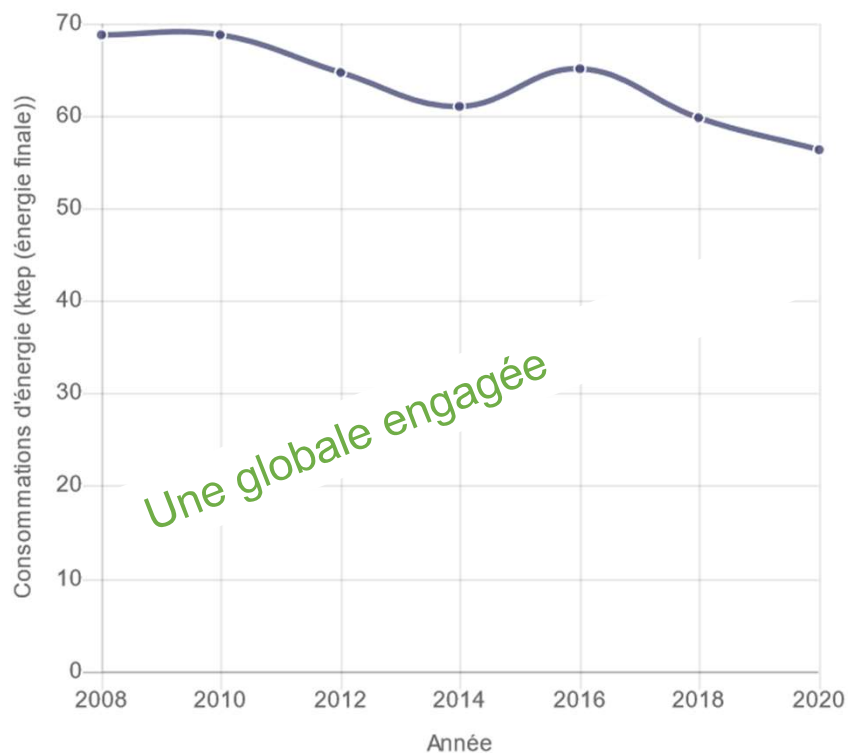
L'impact de l'autoroute A6 à isoler

# Une baisse des consommations d'énergie (2008 /2020)

## des consommations totales et dans le résidentiel de la CCJ

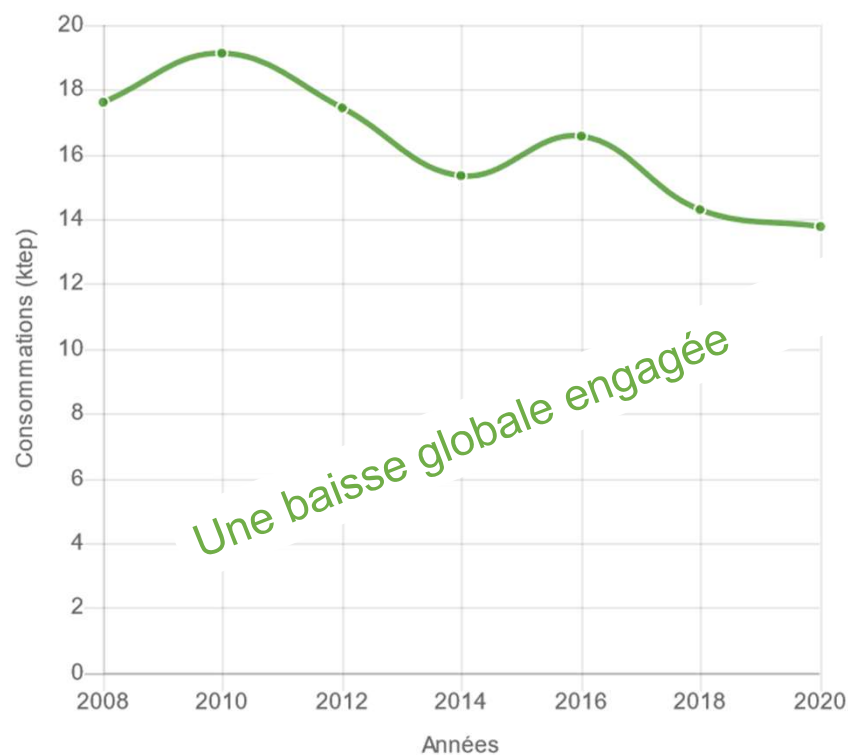
### Evolution des consommations totales d'énergie / CC du Jovinien (2008/2020)

Unité : ktep / Source : ErDF GrDF - GRT - SICAE Est - SIEL Fourpéret - ATMO Franche-Comté - SOeS , ErDF GrDF - GRT - SICAE Est - SIEL Fourpéret - ATMO Franche-Comté - SOeS ,ErDF - SICAE Est - SIEL Fourpéret GrDF - GRT – SoeS – industriels partenaires – ATMO Franche-Comté



### Evolution des consommations d'énergie dans le résidentiel / CC du Jovinien (2008/2020)

Unité : ktep / Source : INSEE - CEREN - ENEDIS GRDF - GRT - SICAE Est - SIEL Fourpéret - ATMO BFC - SDES

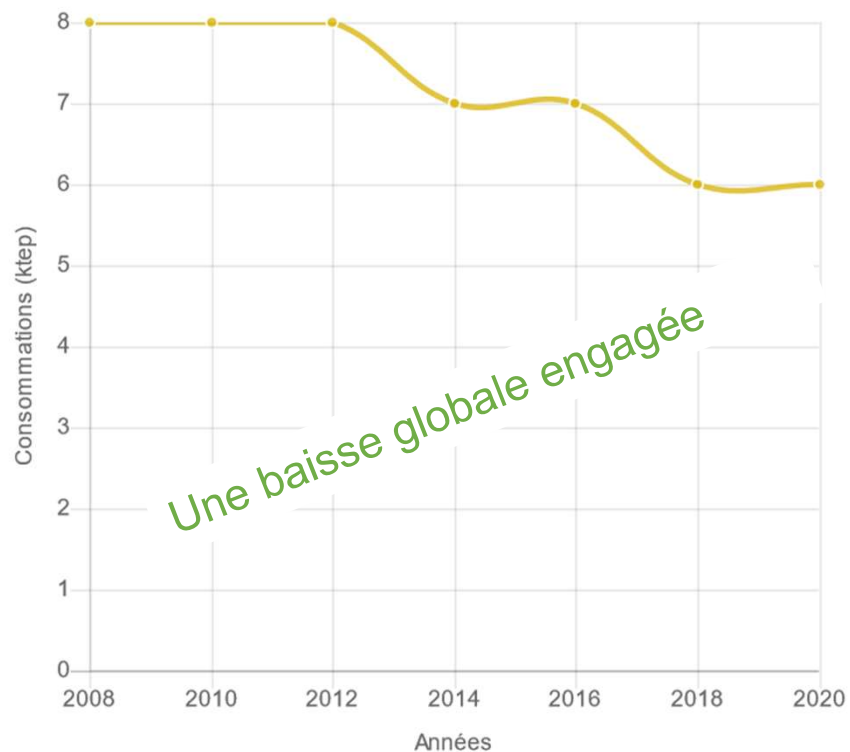


# Une baisse des consommations d'énergie (2008 /2020)

## dans le tertiaire et l'industrie de la CCJ

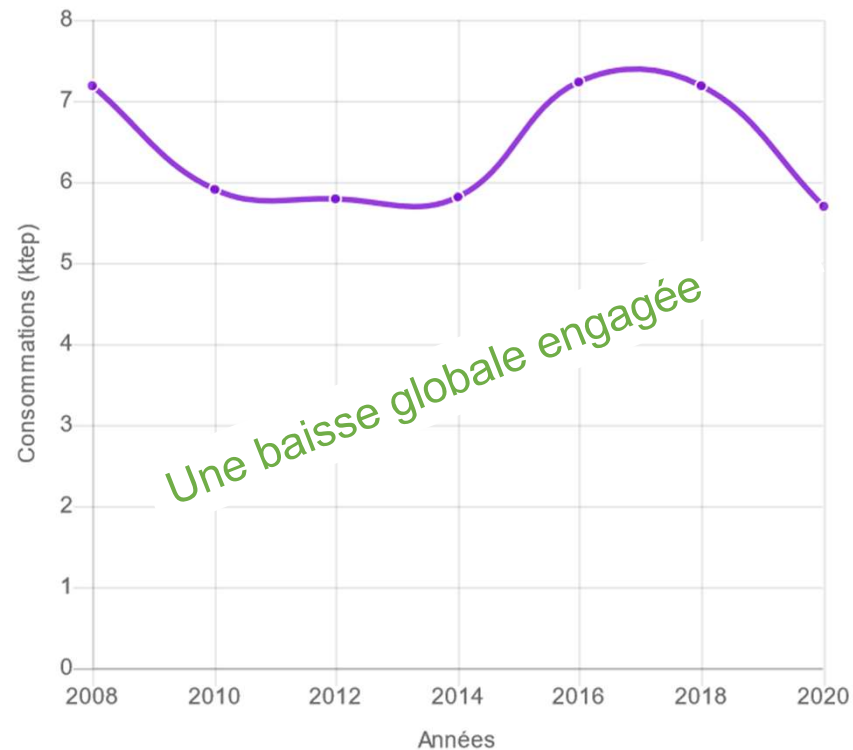
### Evolution des consommations d'énergie dans le tertiaire / CC du Jovinien (2008/2020)

Unité : ktep / Source : ENEDIS GRDF - GRT - SICAE Est - SIEL Fourpéret - ATMO BFC - SDES - INSEE - Drees - BdD SAE



### Evolution des consommations d'énergie dans l'industrie manufacturière / CC du Jovinien (2008/2020)

Unité : ktep / Source : ENEDIS GRDF - GRT - SICAE Est - SIEL Fourpéret - ATMO BFC - SDES - DREAL BFC - EACEI - INSEE



# Evolution des consommations d'énergie (2008 /2020)

## dans l'agriculture et dans les transports

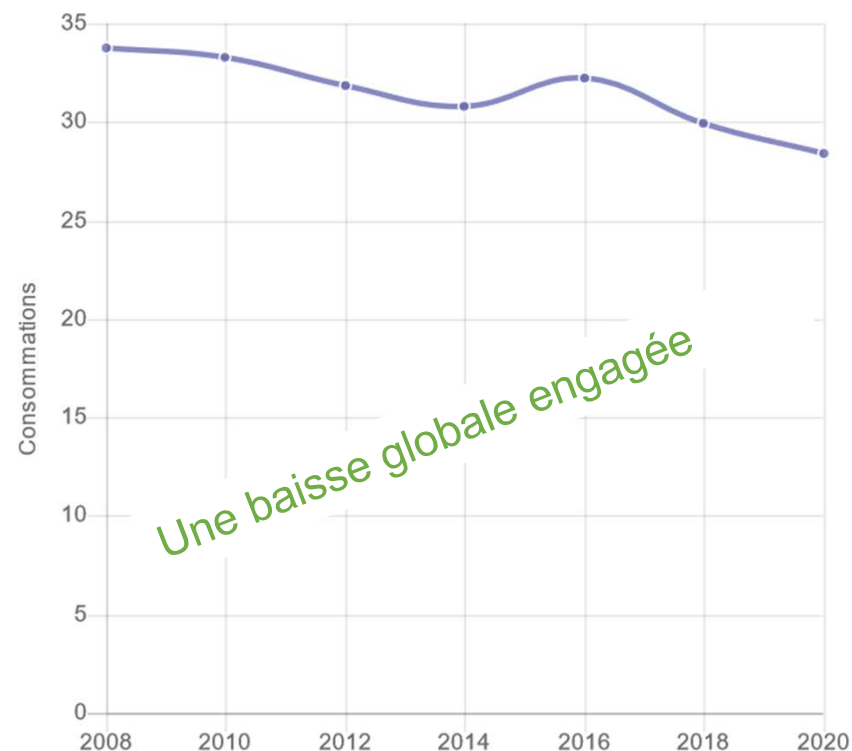
### Evolution des consommations d'énergie de l'agriculture / CC du Jovinien (2008/2020)

Unité : ktep / Source : ENEDIS - GRDF - GRT - SICAE Est - SIEL Fourpéret - ATMO BFC - Enquête RICA - SDES



### Evolution des consommations d'énergie des transports / CC du Jovinien (2008/2020)

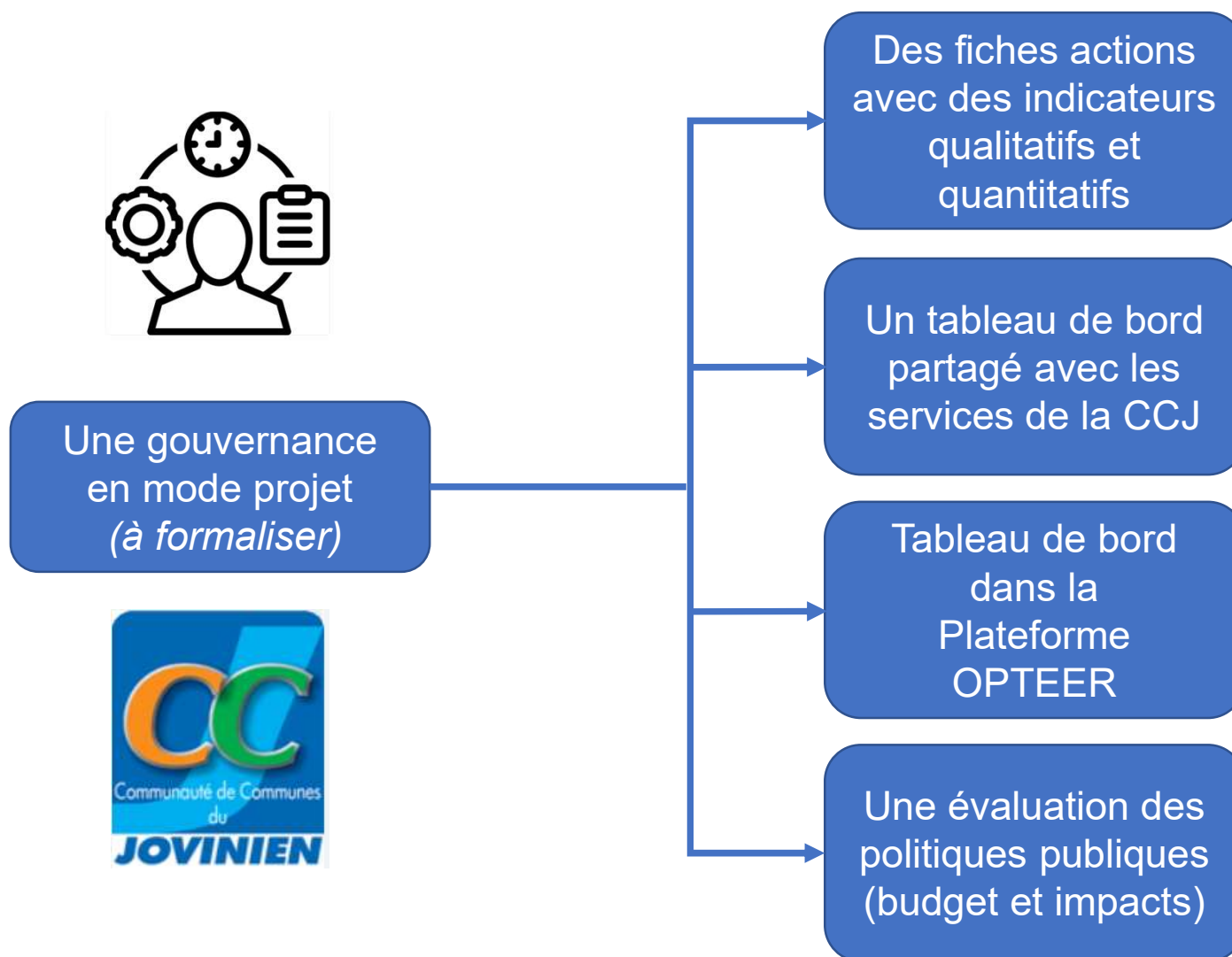
Unité : ktep / Source : OPSAM, Atmo BFC, VNF, SNCF Réseau





# Un dispositif de suivi et d'évaluation

En cours de structuration



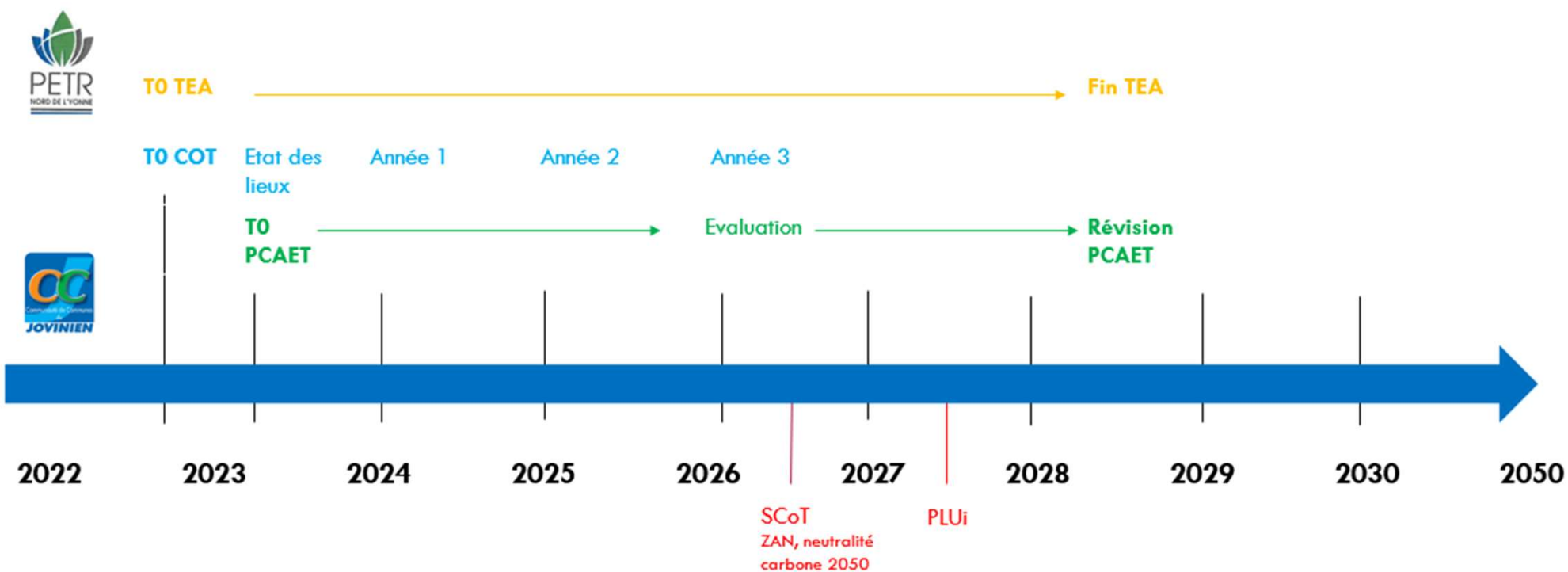
opteer



# Un calendrier coordonné du PCAET

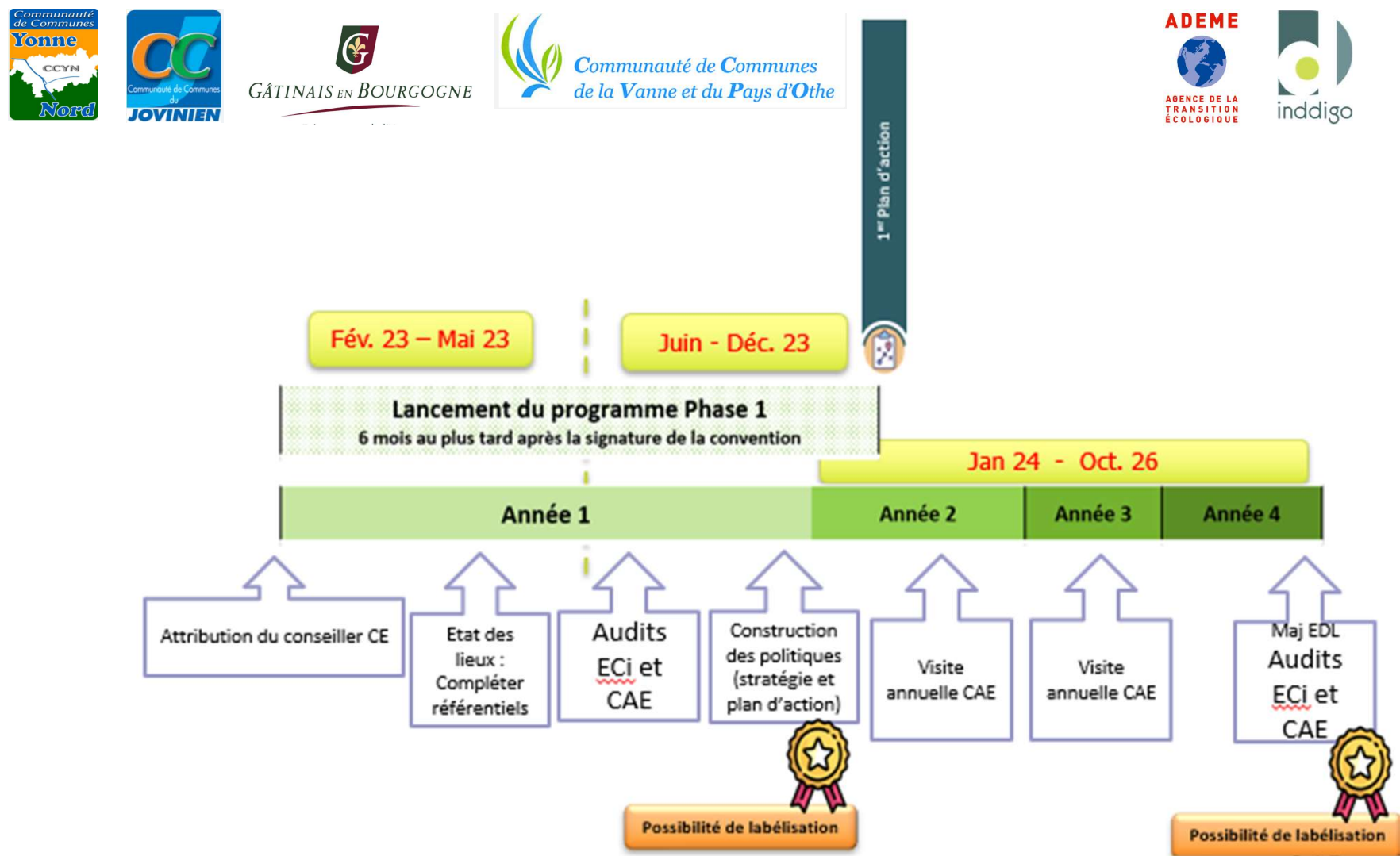
## Avec les enjeux à différentes échelles

SCoT - Schéma de cohérence territoriale  
ZAN - Zéro artificialisation nette  
TEA - Territoires en action  
COT - Contrat objectif territorial  
PLUi - Plan local d'urbanisme intercommunal  
PETR - Pôle d'équilibre territorial et rural



# Un calendrier coordonné de la CCJ

## Avec le Contrat d'Objectif Territorial (COT)



Source : COPIL de Démarrage de l'accompagnement du 31 janvier 2023